



Grenoble, le

11 MAI 2023

Chloé PANTEL
MAIRE ADJOINTE DU SECTEUR 6

UNION DE QUARTIER VILLENEUVE 1
UNION DE QUARTIER BALADINS GÉANTS

GILLES NAMUR
ADJOINT AU MAIRE
ESPACES PUBLICS - NATURE EN VILLE
BIODIVERSITÉ ET FRAICHEUR
MOBILITÉS - CIRCULATION - STATIONNEMENT
RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ
PRÉCONTENTIEUX
QUARTIER DE L'ÉCOLE SIDI BRAHIM

Réf : ELU.ES/CP/GN/CAB/OB/RR/ST/2023-012
GED : 23-107-385707

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu le 17 avril 2023 votre courrier daté du 7 avril 2023 s'agissant du projet de rénovation du lac du parc Jean Verlhac, et nous vous en remercions.

Nous tenions en premier lieu à vous indiquer que nous comprenons vos inquiétudes, que nous entendons certaines de vos interrogations et que nous avons bien noté les nombreuses signatures apposées sur le courrier et sur la pétition en ligne. Ce projet de rénovation du lac n'est pas n'importe quel projet. Il est tout à fait légitime qu'il suscite du débat, des contributions, des questionnements. C'est un projet sans doute unique en France, voire en Europe, de par son ambition mêlant adaptation au réchauffement et justice sociale.

Ce projet est au cœur du programme municipal « Grenoble en Commun » sur lequel les grenobloises et grenoblois nous ont accordé à nouveau leur confiance en 2020.

Le lac de la Villeneuve est une pièce majeure du parc Jean Verlhac, un des plus grands et plus beaux parcs de Grenoble qui est au centre du projet de rénovation urbaine de la Villeneuve et du projet métropolitain GrandAlpe. Ce parc, presque aussi grand que le parc Paul Mistral est un havre de verdure pour tout le quartier mais reste largement méconnu des grenoblois-es et des métropolitain-es. Notre ambition politique est qu'il devienne demain un poumon vert pour le quartier, mais également plus largement, pour que des habitant-es des quatre coins de la ville puisse s'y rendre pour s'y poser, s'y détendre, faire du sport, et profiter de manière conviviale de cet espace de verdure et fraîcheur inestimable pour les décennies à venir.

Nous le savons, les étés seront de plus en plus chauds, de plus en plus longs. Grenoble et les vallées alpines sont touchées deux fois plus vite que le reste du territoire par le réchauffement climatique. Le droit à l'eau et à la fraîcheur sera crucial au cours des prochaines décennies. Il est de notre responsabilité de prévoir 2050 et de proposer des espaces d'eau et de fraîcheur aux normes et accessibles à toutes et tous, prioritairement dans chaque quartier populaire de Grenoble où les habitant-es partent moins en vacances.

C'est en ce sens que nous pensons dès aujourd'hui, dans chaque projet que nous menons, la place de l'ombre et de l'eau.

Dans le cadre du projet urbain de la Villeneuve, les rénovations du parc et du lac sont prévues depuis 2018-19 dans le cadre de la convention signée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). La rénovation du lac est en effet nécessaire, l'infrastructure étant très vieillissante, le système hydraulique défectueux, les fuites nombreuses et continues.

Au regard des enjeux exprimés ci-dessus il nous est apparu nécessaire de proposer un projet ambitieux et fédérateur et de ne pas investir uniquement sur le lac pour maintenir un statu quo, non satisfaisant d'un point de vue de la sécurité, de l'hygiène et de l'accès à la fraîcheur dans un contexte de réchauffement accéléré.

Mettre en place une gestion de l'eau plus durable, écologique, favorable à la santé et accessible à toutes et tous est donc notre volonté.

Maintenir le fonctionnement actuel est tout d'abord très consommateur en eau : vidange de l'intégralité de 1 500 m³ tous les 15 jours dans le réseau d'assainissement, nombreuses fuites, etc. Le projet prévoit demain un fonctionnement qui tend vers la gestion écologique de l'eau notamment par la mise en place d'un système de recyclage et de traitement naturel de l'eau, sans avoir à vider intégralement le bassin comme aujourd'hui. Nous serons en mesure de vous préciser le comparatif avant/après prochainement, mais nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer que le projet futur consommera bien moins d'eau que le fonctionnement actuel sur la période estivale.

Vous le soulignez, ce lac est d'ores et déjà utilisé chaque été, notamment par des enfants et des adolescent-es. À propos de l'hygiène et de la salubrité de l'eau, la qualité de l'eau sera demain bien meilleure qu'aujourd'hui où elle est totalement non conforme avec la pratique de baignade estivale constatée mais strictement interdite. L'eau de nappe est aujourd'hui non filtrée, non conforme notamment à cause du système hydraulique en place (pas de buses de brassages qui permettraient de limiter les « zones mortes » dans lesquels les bactéries se développent), la présence d'animaux dans le bassin n'est pas régulée, etc. La baignade peut ainsi présenter des risques pour la santé, notamment d'enfants et d'adolescents du quartier, liés à la présence de germes. Avec le besoin croissant d'accès à l'eau pour les prochaines décennies, il nous semble inenvisageable et irresponsable de maintenir le fonctionnement actuel à l'heure où nous devons acter les investissements nécessaires à la rénovation du bassin. Avec le projet tel qu'il se dessine nous allons sécuriser l'accès à une eau saine, renouvelée et analysée régulièrement.

Au sujet des aspects de salubrité et sécurité publiques, dès lors que la saison de baignade sera ouverte, une surveillance sera mise en place grâce à la présence de maîtres-nageurs et de médiateur-rices. Ce n'est pas le cas aujourd'hui avec une pratique non encadrée et donc non sécurisée notamment pour les enfants en bas âge. Ici aussi il nous faut prévoir l'avenir avec responsabilité alors que le besoin d'accès à l'eau va aller croissant.

L'accès sera également régulé avec un nombre de baigneur-euses par jour (pour des raisons de qualité de l'eau en conformité avec la réglementation en vigueur). L'objectif est bien de proposer un accès plus large aux habitant-es, avec plus de baigneur-euses demain qu'aujourd'hui. L'objectif est de projeter environ 560 baigneur-euses par jour dans une eau conforme et sécurisée, contre environ 50 par jour aujourd'hui dans une eau non conforme et non sécurisée. La fréquentation maximum instantanée (à un instant donné) devrait être d'environ 230 baigneur-euses, chiffre là aussi à étudier et conforter prochainement.

.../...

La régulation de cet accès se fera effectivement avec un système de clôtures sur lequel vous nous interrogez. Nous entendons vos interrogations et demandes sur ce sujet. Nous partageons aussi votre souhait de ne pas dénaturer le parc, de mettre en place un système de clôture qualitatif et bien intégré et, c'est à l'étude, partiellement amovible pour être retiré hors de la saison estivale afin de libérer le passage et la vue. Des barrières pourront aussi être intégrées dans le paysage en jouant avec les reliefs pour qu'à certains endroits elles soient quasiment invisibles et permettent de garder un point de vue sur le lac non entravé. Ce sujet sera traité en concertation dans les mois à venir. La bonne intégration de l'ouvrage dans ce magnifique parc est l'une de nos priorités.

Toujours sur la bonne intégration de l'ouvrage dans le parc, dès l'été 2020, les participant-es à la concertation avaient exprimé des inquiétudes concernant l'emprise du futur plan d'eau, initialement envisagé à 10 000 m² (pour permettre une baignade naturelle selon les normes de l'ARS), et les conditions de sécurité, liées en particulier à la présence de chiens. Nous avons entendu ces réserves en demandant aux bureaux d'études techniques de travailler dans le périmètre du bassin actuel et de pousser les réflexions sur les modalités de sécurisation et de gestion des lieux. Les buttes seront donc préservées et même mises en valeur.

Enfin, dernier point que vous soulevez sur les enjeux d'intégration paysagère, le lac sera demain rempli en eau toute l'année apportant un vrai bénéfice paysager pour tous les usager-es du parc par rapport à aujourd'hui où il est vide entre octobre et avril.

Vous posez la question des usages. Là aussi nous entendons les questionnements et souhaitons approfondir les échanges avec vous. Ce projet est pensé aujourd'hui avec une forte dimension pédagogique d'accès à l'eau pour les enfants du quartier et au-delà. Faciliter la découverte de diverses activités aquatiques et l'éducation à la biodiversité en milieu humide sont des objectifs sportifs et éducatifs intégrés au projet de lac baignable. Nous proposons notamment de créer une zone humide pédagogique. Son objectif est double : développer la biodiversité de la faune et de la flore, et être un site à visée éducative autour de la faune, de la flore, de l'eau.

Enfin, le coût des travaux est estimé à ce stade suite aux études préalables à 4,2 millions d'euros hors taxes. Ceci comprend : la démolition du bassin en béton actuel, la rénovation et la création du système d'alimentation en eau (eau de nappe et récupération des eaux pluviales) et du système hydraulique (circuit hydraulique en recyclage), la création du lac baignable, de la plage et des jeux d'eau, la création du jardin filtrant ou encore les équipements réglementaire liés à la baignade (sanitaires, douches, accueil, vestiaires...). Ce coût doit être affiné en avant-projet, phase d'étude qui se déroulera au cours des prochains mois. Nous tenons à rappeler que la rénovation du lac était de toute façon nécessaire au vu du bassin et du système hydraulique vieillissants et des très nombreuses fuites constatées avec un coût également important pour un accès à la fraîcheur supplémentaire qui aurait été nul voire dangereux comme évoqué ci-dessus. Ce projet fédérateur étant majeur pour la Ville, des recherches de financement extérieurs sont en cours et la Ville adaptera son budget pour un projet qualitatif et partagé. Sur le fonctionnement et la gestion du quotidien les différents services (espaces verts, sports, direction de territoire, etc.) sont d'ores et déjà pleinement mobilisés pour s'organiser pour assurer ensuite le bon fonctionnement du lieu.

Enfin, si le lac a vocation à faire l'objet d'un financement important au regard de cette ambition, les autres secteurs du parc ne seront pas oubliés. Un chantier d'ampleur va se dérouler au Nord du quartier pour agrandir le parc vers l'arrêt de tramway La Bruyère – Jean Verlhac. La crique centrale sera également entièrement repensée et végétalisée, en lien avec la rénovation du Patio et du 90 Galerie de l'Arlequin qui nous ont été confirmés par l'ANRU. Sur le cœur du parc, les jeux seront rénovés et étoffés tout comme la végétation, la place Rouge sera requalifiée pour y faciliter la convivialité, les cheminements seront repensés pour la circulation à travers le parc ou la balade tout autour de celui-ci. Vous serez associé-es à ces différents secteurs de projet au cours de l'automne 2023.

.../...

Notre souhait est bien de renforcer le parc Jean Verlhac dans sa globalité, à la fois pour répondre aux enjeux immédiats de convivialité et de confort des habitant-es, mais aussi pour permettre au parc de se préparer aux fortes chaleurs à venir au cours des prochaines décennies.

Voici des premiers éléments que nous tenions à vous apporter en réponse aux divers éléments que vous soulevez.

Nous sommes déterminés à sécuriser l'accès à l'eau sur ce site mais également ouverts et preneurs de vos expertises pour améliorer le projet. Nous sommes en train d'étudier des options pour continuer et développer les échanges autour de ce projet.

Nous vous confirmons donc être tout à fait enclins à poursuivre les échanges lors de réunions dédiées. Nous vous proposons de vous recevoir dans le courant du mois de juin pour aborder plus en détail ce projet. Si cette proposition vous agréé, nous vous invitons à nous le faire savoir par simple retour de mail.

Ensuite une nouvelle concertation sur la base de l'Avant-Projet du lac aura lieu à l'automne. Cela sera l'occasion de poursuivre les échanges.

Nous restons à votre écoute et vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Chloé PANTEL



Gille NAMUR

